



EUROTHIERACHE

Info



La lettre d'information de la Maison de l'Europe – Centre d'information Europe Direct Grande Thiérache

2010 - N°1

2010
Année européenne
de lutte contre
la pauvreté
et l'exclusion sociale

L'Union européenne a décidé de faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sa priorité pour 2010. A travers cette initiative, il s'agit d'encourager tous les acteurs, publics et privés, à s'engager sur des initiatives concrètes, de promouvoir à tous les échelons de la société la cohésion sociale, et enfin, de faire reconnaître le droit fondamental à la dignité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

« *Susciter des actions concrètes* »

Pour favoriser l'émergence de projets et d'initiatives qui donneront corps à ces objectifs, la Commission européenne a opté pour un fonctionnement décentralisé : chaque Etat membre financera ses actions et mettra en place son programme de manifestations, en coordination avec la Représentation de la Commission.

En France, un appel à projets a ainsi été lancé à l'été 2009 sous l'égide de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS).

Trois thématiques :

- les partenariats territoriaux élaborés dans le cadre de la décentralisation ;
- la promotion des parcours d'insertion ;
- la citoyenneté, avec des actions susceptibles d'associer les personnes pauvres aux décisions qui les concernent.

A l'issue de la sélection qui devrait intervenir à la mi-décembre, une trentaine de projets devraient être retenus, pour un financement global d'environ 1,5 millions d'euros, dont la moitié issue de fonds communautaires.

Plus d'infos sur le web :
<http://www.2010againstpoverty.eu>



Le Parlement européen a lancé la 3^{ème} édition de son Prix du Journalisme. Les articles proposés (presse écrite ou Internet) ou reportages (radio, télévision) doivent contribuer à une meilleure compréhension des politiques communautaires ou des institutions européennes.
<http://www.eppj.eu>

30 années... de carrière européenne !



30 années de vie professionnelle au service des institutions européennes, et même bientôt 31, ça valait bien une médaille et une photo souvenir avec José Manuel Barroso, le Président récemment reconduit de la Commission européenne.

Philippe Tabary, dont on connaît l'engagement dans la vie culturelle et associative régionale, est en effet entré le 1^{er} janvier 1978 au service information de la Banque européenne d'investissement à Luxembourg, puis, en avril 1989, à la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission européenne, où il compte bien exercer ses activités pendant quelques années encore : il a soufflé ses 60 bougies le 16 novembre dernier, mais garde pour son travail l'enthousiasme de ses débuts, au point de poursuivre l'apprentissage intensif du polonais, sa 8^e langue de travail !



4,6

millions de documents

livres, cartes, photographies, films et journaux ont été numérisés sur Europeana. Lancée il y a tout juste un an par la Commission européenne avec le soutien de tous les États membres (à l'exception du Royaume-Uni), la bibliothèque numérique multilingue européenne s'est fixée pour objectif de créer un patrimoine culturel européen et transnational, sous forme numérique, accessible depuis Internet et gratuit pour les oeuvres libres de droits. Dans un document d'orientation publié en septembre 2009, la Commission envisage de numériser 10 millions de documents à l'horizon 2010.

<http://europeana.eu>

Publication : Vous êtes-vous déjà demandé ce que l'Union européenne faisait pour vous ? Cette brochure vous donne la réponse en vous offrant un aperçu de dix actions qui ont été mises en œuvre au cours de l'année dernière et qui auront un effet concret sur la vie de chacun d'entre nous.



UNE UNION, UN TRAITE...

4 VISAGES !



Herman Van Rompuy,
Président du Conseil.

Avec la désignation, le 18 novembre dernier, d'**Herman Van Rompuy** et de **Catherine Ashton** aux postes de président du Conseil et de haut représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont donné deux visages à l'Union. Il s'ajoutent à ceux du président de la Commission européenne, **José Manuel Barroso**, et du président du Parlement européen, **Jerzy Buzek**.

Organisé quatre jours seulement après la ratification du texte par le président tchèque Vaclav Klaus, ce sommet extraordinaire marquait la volonté des dirigeants européens de tourner la page de plusieurs années de blocage institutionnel. De fait, le **traité de Lisbonne** ratifié modifie et clarifie la répartition des compétences entre les Etats membres de l'Union européenne.

« *L'Europe bénéficie désormais d'un cadre juridique lui permettant de faire face aux enjeux futurs et de répondre aux attentes des citoyens* ».

Catherine Ashton,
Haute Représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité.



Le président du Conseil est élu à la majorité qualifiée pour une durée de deux ans et demi. Ce mandat est renouvelable une fois.

Quasi ministre des Affaires étrangères de l'UE, Madame Ashton sera également **vice-présidente de la Commission européenne** en charge de l'action extérieure et s'appuiera sur une équipe de diplomates regroupés au sein d'un nouveau Service européen d'action extérieure.

Enfin, l'Union est dotée de la personnalité juridique unique. Concrètement, elle pourra conclure des accords internationaux dans tous ses domaines de compétences.

CONSEIL DE L'UE :

UN PROCESSUS DE DECISION SIMPLIFIE !

Le Conseil de l'UE qui regroupe les ministres de gouvernements de chacun des Etats membres, prendra désormais ses décisions à la majorité qualifiée.

Dès 2014, le calcul de cette majorité qualifiée se fondera sur le principe de la double majorité : **pour être adopté, un texte devra obtenir le soutien d'au moins 55 % d'Etats membres, réunissant 65 % de la population de l'UE.**

La plupart des textes devront également être approuvés par le Parlement européen. Par ailleurs, **les parlements nationaux confortent leur pouvoir de contrôle** sur le principe de subsidiarité (selon lequel l'Union n'intervient que sur les domaines d'action où elle pourrait atteindre les objectifs plus efficacement que les Etats membres).



José Manuel Barroso,
Président de la Commission européenne.

CITOYENS,

EXPRIMEZ-VOUS !

Le nouveau traité apporte également aux citoyens de nouveaux moyens de faire entendre leur voix. A travers « l'initiative citoyenne », ils pourront inviter la Commission à soumettre une proposition au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne. L'initiative devra regrouper au minimum un million de ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres.

http://europa.eu/lisbon_treaty/index_fr.htm

Jerzy Buzek,
Président du Parlement européen.



Maison de l'Europe de la Grande Thiérache - Centre d'information EUROPE DIRECT

2, rue Saint-Louis F-59610 FOURMIES

T : (33) 03 27 60 50 28 F : (33) 03 27 60 50 30

Courriel : eurothierache1@aliceadsl.fr

Web : www.eurothierache.eu

Responsable de la rédaction : Stéphane LIBERT (I.P.N.S.)

